



Accident mortel de la circulation

Par **rachelger**, le **06/05/2010** à **23:33**

Bonjour,rnrnMa soeur et son mari sont décédés en novembre 2008 dans un accident de voiture suite à une collision avec un tiers qui était en excès de vitesse et sous l'emprise d'alcool. J'ai déposé une plainte à la gendarmerie et n'ai jamais eu de nouvelles. rnrnDepuis 2 mois j'ai fait la connaissance de ce tiers qui m'a expliqué l'accident mais également ces passages au TGI. Je suis très étonnée de n'avoir jamais été contacté suite à ma plainte. rnrnIl a été condamné à des dommages et intérêts pour la famille de mon beau frère et ma soeur qui a perdu la vie dans cet accident ne figure nulle part. Que puis je faire? rnrnAvec mes remerciements.

Par **Maître marque**, le **13/05/2010** à **22:32**

Bonsoir,rnrnTout cela me parait bien étrange.rnrnVous pouvez dans un premier temps prendre attache avec le Procureur de la République du TGI compétent.rnrnEn l'absence de réponse de sa part, prenez attache avec un avocat pour qu'il puisse consulter ce dossier et faire le nécessaire.rnrnBon courage